

## CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2023

Le 19 juin 2023 à 19h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu habituel de leurs séances.

**Etaient présents** : Claude GAY, Yves MARTIN, Nathalie LEBAILLY, Patricia MACHADO DE SOUSA, Jean Yves RHODDE, Alexandre VION, Elisabeth DUVERNOIS

**Etaient absents** : Adeline HENRIQUES, Véronique MICHELOT

**Secrétaire de séance** : Nathalie LEBAILLY

Le compte rendu de la dernière séance n'apporte aucune remarque.

Le Maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour initial ; accord à l'unanimité

**1/ PASSAGE A LA M57** : Suite aux explications du Maire, le Conseil autorise à l'unanimité la mise en place de la au nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024 au lieu et place de la M14 et autorise le Maire à signer toutes les pièces y afférant.

**2/ RETRAIT DELIBERATION DU 03 AVRIL** : à la demande de la Préfecture, le conseil décide à l'unanimité le retrait de la délibération du 03 avril 2023 concernant la nomination des délégués au Sirtom de Chagny.

**3/AVENANT CONVENTION ACTE** : suite aux explications du Maire, suite au changement de logiciel de gestion de la Commune, le conseil autorise le Maire à signer l'avenant à la convention « Acte » avec la Sous Préfecture pour la transmission des documents en dématérialisés.

**4/ CONSTITUTION SERVITUDE Q.ENERGY** : suite aux explications du Maire et à la demande de la sté QEnergy, installateur de panneaux photovoltaïques sur la carrière de Chagny, le Conseil autorise une servitude de passage pour enfouissement de câbles sur le chemin appartenant à la Commune de Bouzeron (redevance annuelle à hauteur de 2 € du mètres). Unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Le tirage au sort des jurys d'assise pour 2024 a eu lieu et une personne de Bouzeron a été choisie.
- Les 3 logements communaux ont trouvé repreneurs.
- Le recensement de la population aura lieu en février 2024.
- Le Rallye de la Côte Chalonnaise aura lieu sur la Commune le dimanche 9 juillet (départ de l'étape route des Grottes d'Agneux).
- Yves Martin rappelle la création du site « Bouzeron.fr »
- Nathalie Lebailly fait remarquer qu'un fil Télécom est tombé sur la route entre Chagny et Bouzeron.
- Alexandre Vion demande où en est l'installation de la fibre : la Mairie reçoit des permissions de voirie pour poses de poteaux ou tranchées sur la D219 entre Chagny et Bouzeron et entre Nantoux et Bouzeron. Pas d'autres précisions à la connaissance du Maire.
- Nathalie Lebailly rapporte la demande de personnes quant à l'installation d'un composteur communal... le conseil va réfléchir à sa faisabilité.

***Séance levée à 20h05***